

Bulletin des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et adjuvants

N°2019 - 07 – Juillet 2019

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et adjuvants : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages, etc...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

Actualités du mois

- **Retrait des produits à base de chlorothalonil, substance non renouvelée au niveau européen** : les AMM seront retirées au 20/11/2019, avec une date limite de vente au 20/02/2020, et une date limite d'utilisation au 20/05/2020 ;
- **Non renouvellement au niveau européen de la substance active diméthoate** : pour les Etats-membres concernés, fin de vente et d'utilisation au 17/10/2019 pour l'usage cerises, et au 17/07/20 20 pour les autres usages. Pour mémoire, les AMM ont été retirées en France en 2016.

I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
BADINEB	9000691	Insecticide	pipéronyl butoxide, pyréthrinés	Professionnel	20/05/2019
BASAMAIS	9100065	Herbicide	bentazone	Professionnel	10/04/2019
BENTATOP	2150060	Herbicide	bentazone	Professionnel	11/04/2019
BENTER	9800327	Herbicide	bentazone	Professionnel	10/04/2019
CAMBIO	9800477	Herbicide	bentazone, dicamba	Professionnel	10/04/2019
CERAL B	2010151	Herbicide	bentazone, bifénox	Professionnel	10/04/2019
DEVISE+	2040041	Herbicide	bentazone, dicamba	Professionnel	11/04/2019



Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
FARO 480	2150023	Herbicide	bentazone	Professionnel	10/04/2019
FIGHTER	9700376	Herbicide	bentazone	Professionnel	10/04/2019
KAPPA	2150225	Herbicide	bentazone, dicamba	Professionnel	11/04/2019
MEZATENA	2070044	Herbicide	dicamba, bentazone	Professionnel	11/04/2019
STEEPLE C	9800125	Herbicide	bentazone, bifénox	Professionnel	10/04/2019
TROY 480	2140076	Herbicide	bentazone	Professionnel	10/04/2019

II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme PROFESSIONNELLE

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
ATTRAXOR	2190025	Régulateur de croissance							X	prohexadione-calcium	Granulé dispersable	22/05/2019
DAGONIS	2190148	Fongicide					X			fluxapyroxad, difénoconazole	Suspension concentrée	22/05/2019
ERADICOAT MAX	2190191	Acaricide; insecticide		X		X	X	X		maltodextrine	Concentré soluble	14/05/2019
FOSIKA	2190161	Fongicide		X	X					acide phosphoreux	Concentré soluble	29/04/2019
GLOSSET 600 SC	2190149	Herbicide	X							flufénacet	Suspension concentrée	13/05/2019
INVICTUS	2190047	Fongicide	X	X	X	X	X	X		difénoconazole	Concentré émulsionnable	11/04/2019
MAVRIK JET	2190016	Insecticide	X	X			X			pirimicarbe, tau-fluvalinate	Emulsion de type aqueux	13/03/2019
MILAGRO DUO	2190243	Herbicide	X							dicamba, nicosulfuron	Suspension concentrée huileuse	22/05/2019



Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
OLIOFIX	2190258	Adjuvant fongicide				X				esters méthyliques d'acide gras, C16-C18 et C18 insaturés	Emulsion de type huileux	22/05/2019
OPEN K	2190015	Insecticide	X	X			X			tau-fluvalinate, pirimicarbe	Emulsion de type aqueux	13/03/2019
PHYTOSARCAN	2190160	Fongicide		X	X					acide phosphoreux	Concentré soluble	29/04/2019
SAVIAL FORTE	2190158	Fongicide		X	X					acide phosphoreux	Concentré soluble	29/04/2019
TREZAC	2190249	Herbicide	X							aminopyralide, cloquintocet-mexyl, halauxifène-méthyl	Concentré émulsionnable	20/05/2019

(*)GC : grandes cultures

A : arboriculture

V : viticulture

D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires

L : cultures légumières

O : cultures ornementales

ZNA : zones non agricoles

III - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme AMATEURS

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
BOTAVÉR	2190143	Insecticide							X	pyréthrines, azadirachtine A	Concentré émulsionnable	22/05/2019
SAVIAL DIRECT	2190190	Fongicide							X	acide phosphoreux	Autre liquide	29/04/2019

(*) GC : grandes cultures

A : arboriculture

V : viticulture

D : cultures porte graine, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires

L : cultures légumières

O : cultures ornementales

ZNA : zones non agricoles

IV - Modifications d'autorisations majeures (renouvellements d'AMM, extensions d'usages...)



Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
ACTIOL	8300063	Fongicide	soufre	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	22/05/2019
CYMBAL FLOW	2170684	Fongicide	cymoxanil	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	15/05/2019
GEOXE WG	2110147	Fongicide	fludioxonil	Professionnel	Extension usage majeur	07/05/2019
MAVRIK JET	2190016	Insecticide	tau-fluvalinate, pirimicarbe	Professionnel	Mention abeille	13/03/2019
PROPERTY 180 SC	2140180	Fongicide	pyriofénone	Professionnel	Extension usage majeur	22/05/2019
PROPERTY 180 SC	2140180	Fongicide	pyriofénone	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	22/05/2019
RACING	2080125	Herbicide	metsulfuron-méthyl	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	22/05/2019
ROXY 800 EC	2090186	Herbicide	prosulfocarbe	Professionnel	Retrait d'usage	20/05/2019

- Pour retrouver les conditions d'autorisations (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents ou consulter le site [EPhy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les [décisions liées à des dérogations temporaires](#) (dites 120 jours), consulter le site du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour connaître les produits inscrits sur la liste des produits de biocontrôle, consulter la [note de service du 18 juin 2019](#) publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture.